

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 98 (1962)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin mitoy. déclasse. Statut n° 33, Reg. à Coll. 916

MONTREUX 12 JANVIER 1962

XCVIII^e ANNÉE

NO 1

Pg 10421

Dieu Humanité Patrie

feuille de ferme = Bulletin
coll. 916

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Ma fenêtre est grande ouverte, je ne dors plus. Un pinson vole près de mon lit; il se heurte à l'armoire. Oh! le voilà dans ma pantoufle.



PREMIÈRES LECTURES: 12 dessins de Jacques Perrenoud, format 14×20 accompagnés d'un texte
Les commander à Louis Morier-Genoud à Veytaux-Montreux Fr. 3.— la série plus les frais.

**Pour
enseigner l'heure
aux enfants**



ZENITH met gratuitement
à votre disposition une montre
en carton qui vous rendra
de précieux services.

Adresssez une simple carte postale
au Département de Publicité des
Manufactures des Montres
ZENITH S.A., Le Locle.

ZENITH

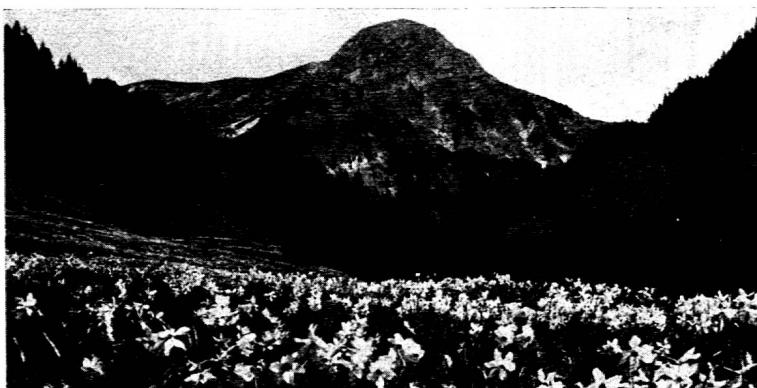
PHOTOGRAPHIE REYMOND S.A.
LAUSANNE (SUISSE)



*illustrateurs de l'impression typographique depuis
1890*

**marche
coop-
avec**

le progrès



**Châtel-St-Denis
Les Paccots**

Pays idéal pour vos courses scolaires

Bureau de renseignements
Tél. 56 70 35

PARTIE CORPORATIVE

COMITÉ CENTRAL

SPR

An nouveau

Le pas est fait... nous avons déjà entamé la nouvelle année suffisamment pour avoir retrouvé, après les solennités, les fêtes, les fâches, toutes les difficultés et toutes les responsabilités que la trêve des confiseurs nous avaient permis de laisser de côté pour un moment. Les souhaits et les vœux ne sont peut-être pas encore oubliés, mais leur effet de bienveillance s'estompe déjà ; chacun s'est retrouvé devant sa tâche et la provision de courage tout neuf a souvent été mise à contribution.

Tous les journaux ont déjà adressé à leurs lecteurs leur message à l'occasion de l'an nouveau ; on y peut lire des paroles d'espérance, mais aussi y discerner des signes d'inquiétudes : c'est que notre temps court trop vite, le monde se transforme avec une telle rapidité que l'homme s'essouffle à le suivre ; les institutions qui paraissaient les plus stables sont ébranlées et s'effritent. Le cri universel « De quoi demain sera-t-il fait ? » se charge d'angoisse, et les réponses que nous essayons de chercher dans les faits et les nouvelles de chaque jour n'ont rien de particulièrement encourageant.

Est-ce une raison de tout abandonner ? Notre devoir, devant le déchaînement des propagandes, devant les gestes démentiels qui se multiplient, n'est-il pas de raison garder ? De tout temps, sous tous les horizons, les hommes ont eu la vie dure et ont vu l'avenir incertain. Guerres, famines, épidémies, catastrophes volontaires ou subies, toute l'histoire en est formée. Est-ce que l'appréhension de tous ces malheurs a empêché la plupart des occupants temporaires de la machine ronde d'accomplir leur œuvre quotidienne, de travailler, de créer, de se réjouir et de vaincre leurs humbles difficultés ? Sans doute, les éducateurs d'aujourd'hui doivent-ils se préoccuper au nom même des responsabilités qu'ils assument, du sort du monde auquel ils livrent le produit de leur travail et c'est leur devoir de vouloir ce monde plus équitable et plus fraternel que ce que nous offre la réalité de tous les jours. Mais le travail nous appelle à chaque heure : former pour ce monde espéré des hommes et des femmes capables d'en dominer les aspects, et doués d'une volonté efficace pour en améliorer les conditions.

Tâche bien ambitieuse dans son but, bien modique dans ses moyens. Encore ne faut-il pas l'esquerir, et c'est notre gloire d'instituteurs et d'institutrices de nous y consacrer.

C'est dans cet esprit que les rédacteurs de l'*« Educateur »* apportent, sur le seuil de cette nouvelle année, leurs meilleures pensées d'encouragement et de réconfort à tous leurs collègues. 1962 sera pour la SPR une étape importante puisque le comité central invite l'ensemble du corps enseignant à repenser les buts de notre association, à examiner si ses moyens montrent une efficacité suffisante, tandis que le congrès de Biel nous demandera, aussi bien à nous-mêmes qu'à nos autorités, d'élargir nos points de vue, de revoir beaucoup de nos positions et de nos habitudes.

Quelles que soient les décisions qui seront prises, quelle que soit l'ardeur des convictions qui vont s'affronter, allons au devant de nos travaux avec loyauté et confiance, conscients du fait qu'une bonne part de notre destin dépend de nos efforts.

Bonne année à tous !

Les rédacteurs.

Communication concernant les écoles suisses à l'étranger

La Fondation Secours suisse et la Commission pour les Suisses à l'étranger, de la Nouvelle Société helvétique, se sont retirées du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger. Conformément aux statuts, cela a entraîné automatiquement la **dissolution du Comité d'aide** à fin 1961 ; celle-ci a été décidée en toute forme.

La Société pédagogique de la Suisse romande et l'Association suisse des enseignants (Schweizerischer Lehrerverein), jusqu'ici partenaires de ces deux démissionnaires au sein du Comité d'aide, ont immédiatement décidé de continuer à mettre leurs bons services à la disposition des écoles suisses à l'étranger. Elles ont invité sept autres associations suisses d'enseignants à collaborer avec elle. Une commission d'étude a laissé la porte ouverte au Secours suisse et à la Commission pour les Suisses à l'étranger de la NSH ; les tractations ne sont pas encore terminées.

De leur côté, le SS et la CSE NSH sont convenus de continuer à deux le travail à partir du 1er janvier 1962, sous le même nom de « Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger ».

Nous prions donc nos lecteurs de prendre connaissance de ce que depuis le 1er janvier 1962, le corps enseignant ne sera plus représenté au sein du « Comité d'aide ».

Par égard aux tractations en cours, nous nous bornons pour l'instant à cette première orientation ; nous pensons pouvoir faire de nouvelles communications en février 1962.

Commission d'étude pour l'aide aux écoles suisses à l'étranger : M. Rychner, Berne, président.

Sommaire

Partie corporative : Comité central. An nouveau. — Ecoles suisses à l'étranger. — Vaud. Congrès SPV 1962. — Section de Vevey. — Rapport des délégués SPV à la Caisse de pensions. — Rapport sur l'activité de la commission locale des émissions radioscolaires de Lausanne. — Jamais deux sans trois. — Orbe : allocations de résidence. — Lausanne. — Quelle classe veut correspondre ? — Maîtres de dessin. — Guilde de travail. — Séance TL. — AVMG. — SVTM et RS. Genève. Exposition d'art enfantin. — UAEE. — Séance du mercredi 24 janvier. — Neuchâtel. Comité central. — Cartel. — Rappel. — Recrues. — † A. Aellen. — Jura bernois. Bal annuel des E.N. — Assemblée générale annuelle de la SSTM et RS. — L'enseignement des sciences à l'école primaire. — Brevet de maîtresses de couture. — Amicale des anciens élèves de l'EN d'instituteurs. — Cours de ski à Chasseral.

VAUD**VAUD**

Toute correspondance concernant le Bulletin vaudois doit être adressée pour le vendredi soir (8 jours avant parution) au bulletinier : G. Ehinger, Village 47, Lausanne.

Congrès SPV 1962

Rappels

I. Assemblée des délégués : samedi 20 janvier 1962, à 14 heures, au Restaurant du Grand Pont (Chez Bock).

II. Assemblée générale : samedi 27 janvier 1962, à 8 h. 30, à la salle du cinéma Capitole.

Deux membres au comité central sont à élire sur trois candidats. Que chacun pense à se munir de sa carte de membre SPV.

Nos candidats : H. Cornamusaz, Pompaples ; F. Ruf-fettaz, Bussigny ; R. Schmutz, La Tour-de-Peilz.

III. Conférence de M. René Héron de Villefosse, sur « Le Paris de François Villon », le 27 janvier 1962, à 15 heures, à l'aula du Collège secondaire de Béthusy.

A bientôt donc.

En attendant le bulletinier vous souhaite à tous bonne et heureuse année.

G. Eh.

Section du district de Vevey : Robert Schmutz, candidat au CC

A l'unanimité, la section SPV du district de Vevey a désigné M. Robert Schmutz candidat au comité central. Breveté en 1929, R. Schmutz enseigna un an à Arzier, 11 ans à Châtillens, et depuis 1942 à La Tour-de-Peilz. En 1946, il obtint le brevet de maître de travaux manuels. M. Schmutz présida la section SPV d'Oron, et œuvre à l'assemblée générale des TF en qualité de délégué SPV.

Le candidat de la section veveysanne est très connu et vivement apprécié dans les milieux pédagogiques pour son esprit réaliste, sa ténacité, son bon sens, son dévouement et son attachement à la SPV. R. Schmutz sera au comité central un ardent défenseur de notre cause, dynamique, sûr, persévérant, ennemi de la compromission, loyal et agissant.

A. M.

Rapport des délégués SPV à la Caisse de pensions

Les comptes de l'exercice 1959, annoncés pour le premier trimestre de 1961 n'ont été remis aux délégués que plus tard encore, pour l'assemblée du 29 mai au cours de laquelle rapportait entre autres la commission chargée d'un examen détaillé de l'indemnité de gérance versée à la Caisse des retraites populaires.

Après une douzaine de séances, des entrevues avec la direction et des contrôles auprès du personnel travaillant pour la Caisse de pensions, les membres de cette commission ont pu obtenir une rétrocession sur le montant versé en 1958, et proposer des mesures pour simplifier le travail et obtenir une liaison plus effective entre la direction des RP et notre Conseil d'administration.

Quant aux comptes, ils présentent une situation favorable, qui apparaîtra meilleure encore quand on pourra comparer le bilan technique de sortie au 31 décembre 1959 avec celui d'entrée au 1er janvier 1960, qui, établi suivant les principes admis par la révision de l'an dernier, marquera le passage de l'ancien au nouveau régime financier.

Le capital au 31.12.58 se montait à 121 836 807 fr. 92. Au 31.12.59, par suite du transfert de P.P. il est au 31.12.59 de 134 773 561 fr. 72. Viennent s'y ajouter le fonds de compensation et le découvert technique pour déterminer le capital de couverture : 285 930 562 fr. 72.

Des frais exceptionnels de transformation et de modernisation d'immeubles ainsi que la réduction de l'annuité de l'Etat sur le déficit technique ont ramené le rendement net des capitaux de la caisse à 3,500 % au lieu de 3,656 % en 1958.

Au 31 décembre 1959, la caisse payait 2195 pensions pour un montant de 8 108 102 fr. 20 et 2 007 704 fr. 05 pour les allocations prévues aux articles 123 et 124 LCP.

Le rapport de notre délégué à la Fédération laisse entendre qu'on n'en aurait pas fini avec les fameuses cotisations de rappel lors de changements dans l'échelle des traitements. En juillet 1960, répondant à une question à ce propos, M. Kaiser remarquait :

« Il se peut que d'ici 20 à 30 ans, les prestations de l'Etat augmentent si les salaires augmentent annuellement de 2 à 3 % en moyenne. Mais alors l'Etat s'y retrouvera par l'impôt, surtout avec le système du taux progressif, car la théorie enseigne que, si les salaires doublent, les recettes provenant de l'impôt sur les salaires quadruplent. »

Les adversaires du système adopté lors de la révision LCP ne se tiennent pas pour battus, et un récent postulat déposé au Conseil national leur donne l'occasion de réargumenter en faveur des cotisations de rappel.

Le mot d'ordre d'union par quoi Pierre Vuillemin termine son mandat est donc de circonstance.

Le rapport de gestion 1959 est le dernier que devait signer M. Emile Bujard. En effet, le 10 juin écoulé, nombre de délégués se joignaient à la foule qui à Aubonne lui rendait les derniers devoirs.

Nommé en mars 1952 président du Conseil d'administration, il dirigea donc notre caisse pendant dix-neuf ans, avec l'esprit d'un père qui veut pour sa fille une belle dot. Délicat et cultivé, il était dynamique pourtant dans le commerce des gens et des choses. Il savait présenter avec humour les problèmes ardues. Il possédait l'art de convaincre, tant par la sûreté de son information et par l'aisance de sa dialectique que par le charme qui tenait à sa bonté. Car au-delà des comptes, des textes, des dossiers, c'est l'humain qu'il voyait.

Au seuil de l'an nouveau donc, une pensée de gratitude à sa mémoire.

A. Nicole.

Rapport sur l'activité de la commission locale des émissions radioscolaires de Lausanne : année 1961

L'Institut pédagogique national de France publiait dernièrement ces lignes :

« Pourrait-on parler d'une « pédagogie spéciale » des moyens audiovisuels ? Nous ne le croyons pas. La pédagogie est un tout : si elle est bonne, l'utilisation des documents fournis par les films fixes, les diapositives, les films, les émissions de radio ou de télévision, les disques et les bandes magnétiques est faite intelligemment et, tout naturellement, s'insère dans l'activité de la classe. Il suffit de tenir compte des quelques sujétions propres à ces moyens d'enseignement.

» Elles sont avant tout techniques... Restent surtout les arguments pédagogiques. S'il est bon de protester contre un usage immoderé de ce qui ne peut être qu'une série d'auxiliaires mis au service du maître, il est tout aussi nécessaire de condamner des méthodes d'enseignement qui, en cette seconde moitié du XXe siècle, refuseraient l'appui de documents visuels ou auditifs et l'usage de moyens universellement employés en dehors de l'école. *Le monde extérieur de l'enfant est, en grande partie, audiovisuel.* »

Donnons brièvement quelques rappels utiles :

- Les moyens audiovisuels ne fournissent que des documents et non pas des leçons. Non seulement ils ne sauraient remplacer le maître, mais, au contraire, ils réclament son rôle actif.
- Ils requièrent la participation active des élèves et excluent toute passivité. Aussi faut-il doser leur utilisation *en fonction des capacités d'attention*.
- Enfin, ils doivent s'intégrer dans l'activité de la classe par une préparation avant la projection, l'émission ou l'audition et encore plus par son utilisation et une exploitation approfondies aussitôt après. Ceci signifie que le maître a choisi ses documents en connaissance de cause, a étudié le programme des émissions et préparé les interrogations et les travaux qui en seront le prolongement naturel.

Tout ceci n'est que bon sens. Mais ne pas respecter ces règles, c'est faire grand tort aux moyens auditifs et se priver des avantages d'une pédagogie enrichie, actuelle et vivante. Car ils apportent une matière nouvelle et un mode de présentation à l'élève souvent inattendu, contrignant et frappant. Une sage utilisation permet d'en découvrir les infinies possibilités.

Activité de la commission locale

Nous ne reviendrons pas sur le travail ordinaire de la Commission locale de Lausanne, nous l'avons maintes fois décrit. Mais un des soucis majeurs des commissions locales est de présenter des documents authentiques et vivants. Selon les émissions, ceux-ci sont recherchés dans les bibliothèques, les musées, sur place ou par des interviews de personnalités (savants, explorateurs, etc.).

La rédaction obéit à un triple impératif :

- plan clair ;
- vocabulaire simple ;
- présentation vivante (dramatisation, bruitage suggestif, musique appropriée).

En matière de radioscolaire, il ne peut être question d'improviser. C'est pourquoi les reportages, interviews, etc., sont « retravaillés ». La bande originale est écoute à nouveau et corrigée de façon à élagger le texte, supprimer les termes trop difficiles, éliminer les passages où le bruitage l'a emporté sur la parole, écarter les développements d'un intérêt secondaire, etc.

La réalisation

L'enregistrement en studio, la mise en place des bruitages ou des motifs musicaux choisis sont effectués par le metteur en ondes et des techniciens de nos studios, en présence des auteurs des émissions, des membres des commissions qui veillent à ce que les intentions pédagogiques soient soulignées (débit des comédiens, mise en relief des points essentiels...).

Permettez-nous ici de remercier très chaleureusement M. Géo Blanc, chef de service, et M. Francis Bernier, metteur en ondes, précieux collaborateurs grâce à leur expérience et à leur parfaite connaissance des moyens d'expression de la radio.

Documentation à l'intention des maîtres et des élèves : Les « Feuillets de documentation » : La Radio à l'école

L'utilisation des émissions radioscolaires ne peut se faire *sans sélection et sans préparation*. Le propre des documents qu'elles proposent est d'être transitoires. On ne les entend que durant un moment de l'activité de la classe. Pour les intégrer dans cette activité et pour qu'ils ne soient pas étrangers au sujet traité ou au but pédagogique recherché, il est indispensable que le document proposé à l'attention des élèves soit bien choisi, et aussi que la classe soit préparée à le recevoir afin qu'il remplit efficacement son rôle. Il faut aussi qu'il soit bien compris, et enfin que la richesse nouvelle qu'il apporte soit pleinement utilisée.

Aussi les « Feuillets de documentation », la « Radio à l'école » sont-ils préparés et édités pour informer le maître et l'élève, pour indiquer quelle utilisation pédagogique est possible. C'est ce que les commissions peuvent mettre à disposition du corps enseignant.

Quant à vous, instituteurs et institutrices, à l'inverse, placés dans la réalité quotidienne de la classe, vous êtes les plus aptes à juger de l'intérêt et de la compréhension de vos élèves, de l'apport pédagogique vrai des documents, du succès ou de l'échec d'une nouveauté ; vous devez donc constamment en informer les commissions. Aussi ces dernières sauront mieux si le

**Essayez
la nouvelle
SMITH-CORONA
Galaxie**

Echange
Location
Occasions

Location déduite en cas d'achat

Place St-François
Tél. (021) 23 54 31



Quiraud
machines à écrire
LAUSANNE

but qu'elles avaient recherché en vous proposant telle ou telle émission a bien été atteint, si ce qu'elles croyaient valable apparaît médiocre dans une salle moyenne, si, au contraire, telle expérience qu'elles ont tentée révèle des promesses et doit être encouragée ou poursuivie. Nous songeons notamment aux émissions suivies de questionnaires, de concours, exercices d'observation. C'est un constant dialogue qui doit s'établir entre commissions locales et corps enseignant, et, même davantage, une collaboration de tous les instants.

Rapport d'écoute

Bien des moyens sont à votre disposition pour nous faire connaître votre sentiment au sujet des émissions diffusées.

Vous pouvez nous écrire tout simplement, nous faire part des résultats obtenus, déception ou succès, nous communiquer vos vœux, éventuellement nous transmettre des travaux d'élèves.

En dehors de cette correspondance, un autre moyen plus précis vous permet de formuler un jugement : c'est l'envoi des rapports d'écoute, très simples à remplir, où vous pouvez consigner vos opinions sur le choix du sujet, son niveau, son plan, son rythme ; vous pouvez indiquer également comment a été préparée ou exploitée l'émission et quelle a été l'attitude des élèves pendant l'écoute.

Grâce à votre collaboration effective, la commission sera à même de répondre pleinement à l'objectif qui est de vous aider, d'enrichir et de renouveler l'enseignement chez nous.

Récepteurs scolaires

Grâce à la « Fondation suisse pour la radio aux aveugles et invalides nécessiteux, ainsi qu'aux écoles défavorisées », un certain nombre de postes émetteurs ont été et seront remis à un prix fortement réduit aux classes défavorisées. Jusqu'à aujourd'hui, près de 250 récepteurs ont été distribués aux classes de la Suisse romande.

Nous remercions les membres du corps enseignant qui ont fait participer leurs élèves à ce ramassage des annuaires téléphoniques. Cette année, près de 1 million 500 000 kilos ont été récoltés, en augmentation de 100 000 kilos sur l'année précédente.

Il est recommandé de prendre les émissions en fréquence modulée (ondes ultra-courtes). Ces auditions offrent une audition quasi parfaite : une meilleure dynamique ainsi qu'une bande de fréquences beaucoup plus étendue ; ces ondes sont moins sensibles aux perturbations, elles échappent au brouillage de la guerre des ondes. Grâce à la modulation de fréquence, il est relativement facile de transmettre toute la bande des fréquences sonores perceptibles à l'oreille humaine, ce qui n'est pas le cas des ondes moyennes où la qualité des fréquences sonores élevées est assez sensiblement détériorée. Et, à cette intention précisément, la « Fondation suisse pour la radio aux aveugles » a fait remettre quelques postes équipés spécialement à recevoir ces émissions sur ondes ultra-courtes. Nos remerciements à cette institution qui n'oublie pas nos classes défavorisées.

La télévision scolaire

Le problème de la télévision scolaire n'a pas échappé aux responsables des émissions scolaires.

Depuis plusieurs années, à la demande des commissions locales et régionales, des séances ont lieu en Suisse romande et en Suisse allemande pour étudier dans quelles conditions de telles émissions pourraient être réalisées.

Des émissions expérimentales avaient été organisées, l'an dernier, par la TV romande et, cette année, le programme de la Suisse allemande a également présenté deux émissions qui ont été suivies par plusieurs classes d'enfants, choisies par des experts en matière pédagogique.

Le principal obstacle à la réalisation régulière d'émissions téléscolaires est d'ordre matériel.

- Pour produire des émissions consacrées à l'intention de nos classes, il faudrait, en plus des spécialistes pour la réalisation des émissions, un matériel technique encore en construction ;
- En outre, il faudrait également songer à équiper de nombreuses classes de récepteurs TV, car il ne suffira pas de produire des émissions et de les transmettre, il faudra qu'elles atteignent les élèves.

Signalons que de nouvelles émissions expérimentales seront organisées au printemps prochain par la TV suisse. Les commissions locales prendront les dispositions nécessaires pour informer suffisamment à l'avance le corps enseignant et les bénéficiaires. Pour la Suisse romande, il est prévu deux émissions en mai ou juin 1962. De tels projets demandent une longue étude. Mais il faut, pour autant, trouver l'adhésion du corps enseignant ainsi que sa collaboration. Car on ne saurait, comme l'écrit M. Noguès, inspecteur général de l'enseignement technique à Paris, « troubler l'unité psychique de la classe par l'intégration de ces nouveaux procédés, ni desserrer inconsidérément le lien pédagogique qui unit le maître à l'élève ».

Programme

Ce sont 37 émissions qui ont été diffusées à l'intention de nos écoliers romands ; elles se répartissent de la façon suivante : dix émissions consacrées à la musique, six à la littérature, cinq à l'histoire, cinq aux sciences, trois à la géographie, une documentaire, une au beau voyage, deux à des contes, un reportage et une à la Journée de la bonne volonté.



**Librairie
de
l'enseignement**

Lausanne
4. Place Riponne

Membres du Corps enseignant,
ne manquez pas de nous
rendre visite ou de nous écrire !
Nous sommes à même de
vous renseigner, de vous fournir
des catalogues, des prospectus
et des spécimens, pour tous les
livres dans les différents
domaines qui vous intéressent.
Remise 5%.

Heures d'émission

L'introduction, depuis cet automne, des émissions données le vendredi au lieu du mercredi a rencontré, parmi le corps enseignant, un accueil favorable, d'autant plus qu'elles sont diffusées trois fois dans la journée. Grâce à la compréhension des directeurs des deux studios, cette troisième diffusion a permis à un plus grand nombre de classes de prendre l'écoute. Remercions vivement les deux studios pour cet effort supplémentaire en faveur de la radioscolaire.

Gratitude

Les membres de la commission locale se plaisent à reconnaître qu'instituteurs et institutrices rivalisent de zèle pour assurer la réussite des émissions : minutieuse préparation, nombreux travaux dérivés des auditions entendues. Merci à tous ceux qui utilisent ce moyen auxiliaire d'enseignement et qui nous font part de leurs critiques au profit de leurs élèves. Oserions-nous exprimer un vœu ? Il serait désirable, voire nécessaire de recevoir encore davantage de rapports d'écoute; à défaut de vos remarques, de vos suggestions, les progrès de radioscolaire ne pourraient s'affirmer.

En votre nom, permettez-nous de remercier vivement la direction générale de la Société suisse de radiodiffusion qui, dès la création de la radioscolaire, supporte tous les frais généraux d'ordre administratif, et nos studios de Lausanne et de Genève qui prennent à leur charge tous les frais des émissions elles-mêmes. Notre gratitude va également aux directeurs des studios, M. J.-P. Méroz, de La Sallaz, et M. R. Dovaz, de Genève, qui nous accordent leur appui financier et mettent à notre disposition un personnel technique et artistique de choix afin d'assurer des émissions de valeur à l'intention de nos écoliers. Enfin, nous ne saurions clore ce rapport sans adresser un chaleureux merci aux présidents des commissions locales, M. A. Martin, chef de l'Enseignement primaire à Lausanne, et M. R. Jotterand, directeur de l'Enseignement primaire à Genève, qui n'ont qu'un seul désir : travailler au développement intellectuel et spirituel de nos enfants.

Chavannes-Renens, le 27 décembre 1961.

*Ernest Bignens,
membre de la Commission locale
de Lausanne des Emissions radioscolaires.*

Jamais deux sans trois

A Aubonne, Pierre Aubert, ancien président de section, titulaire de l'Office d'orientation professionnelle du district, a été nommé municipal.

Nos vives félicitations à notre collègue qui, cette année, comme président du Conseil communal, avait pris la tête de la campagne locale en faveur de la sauvegarde de l'Aubonne, rivière aussi chère aux Vaudois que la Venoge !

Orbe : Allocations de résidence

Il est utile de faire connaître les indemnités de résidence-primes de fidélité votées récemment par les autorités d'Orbe, à son corps enseignant, ceci avec effet dès le 1er janvier 1962.

Etat antérieur : 200 fr. par an aux seuls instituteurs mariés.

Nouvel état :

1. de la 1re à la 5e année : 400 fr.
2. de la 6e à la 10e année : 600 fr.
3. de la 11e à la 15e année : 800 fr.
4. de la 16e et au-delà : 1000 fr.

Aux instituteurs mariés 100 % ; à tous et toutes les autres, les 2/3. De plus, le 50 % des années passées dans un autre poste entre en considération.

Au moment où plusieurs communes ont « bougé », il ne peut être qu'utile à tous ceux qui luttent encore et n'ont rien, de faire valoir à leurs autorités qu'une localité de plus s'est alignée.

C. Maire.

Section de Lausanne

Leçons de choses au degré inférieur

Le cours de Mlle Badoux aura lieu le 24 janvier et les 7 et 14 février 1962. Le délai d'inscription est prolongé jusqu'au 20 janvier 1962. S'inscrire auprès de M. Henry, ch. Coudraie 3, à Prilly.

Quelle classe veut correspondre ?

M. M. Ray, inspecteur, délégué par l'Unesco au Congo, nous fait savoir que, parmi les nombreuses classes qu'il a l'occasion de visiter, une forte proportion souhaite correspondre avec une classe vaudoise. Il y a là une magnifique occasion, pour nos élèves, de tendre la main à des camarades de race noire par-dessus les frontières et les mers. Nul doute que cet appel soit entendu ! Prochain sujet de composition : « Lettre à mes camarades congolais » ; les meilleures seront choisies (pourquoi pas toutes ?) et adressées à :

Monsieur M. Ray, expert,
ONU - UNESCO, Boîte postal 7248,
LÉOPOLDVILLE (Congo).

Ne pas oublier l'adresse pour la réponse !

Souhaitons réussite et plaisir à tous ceux qui tentent l'expérience.

G. Eh.

Maîtres de dessin

Samedi 20 janvier, à 15 h., Carnotzet du Café vaudois, Riponne, Lausanne. Séance ordinaire de travail : Examen de travaux d'élèves, divers.

GVT (Guilde vaudoise de travail) Techniques Freinet

La GVT organise une séance d'information le vendredi 19 janvier, à 20 heures, au local, rue Curtat 18, à Lausanne.

Mlle V. Gétaz, institutrice enfantine à Lausanne, parlera de l'école en Amérique et M. J.-P. Guignet, instituteur de Genève, donnera un aperçu de l'école en URSS.

Nous espérons que vous viendrez nombreux écouter nos deux collègues.

Séance TL

La commission du Texte libre prévoit une séance de travail avec un groupe d'élèves de 2e année, sous

la direction de leur institutrice, Mlle J. Gaillard, pour le lundi 15 janvier, à 16 h. 30, à Prilly, pavillon du collège Nord, classe B3. Ce groupe scolaire est situé entre la route de Cossonay et celle de Neuchâtel.

Invitation cordiale.

AVMG

Ski : mise en condition

Par suite du manque de neige, le cours des 16 et 17 décembre 1961, organisé par l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique, a dû être reporté aux 13 et 14 janvier 1962. Il est également prévu à Bretaye.

Les participants inscrits à ce premier cours seront avisés par circulaire des dispositions prises pour le week-end de janvier. De nouvelles inscriptions seront prises avec plaisir.

Possibilité de ne participer à ce cours que le dimanche seulement.

L'AVMG prendra à sa charge la moitié des frais de déplacement de ses membres.

Des renseignements complémentaires seront donnés à tous ceux qui s'annonceront à J.-J. Lambery, Champ-Soleil 18, Lausanne.

Société vaudoise de travail manuel et réformes scolaires

Chers membres,

Nous avons le plaisir de vous annoncer pour le début de 1962 un

COURS DE DESSIN

en 6 leçons, organisé avec la collaboration de la section vaudoise de la Société des maîtres de dessin, sous le titre :

GENÈVE

Exposition d'art enfantin à l'école du Grutli

Lorsque vous pénétrez dans cette indéfinissable salle No 2 du Grutli, votre première impression sera : Quel éblouissement ! Ces panneaux tapissés d'œuvres enfantines, groupées par thèmes, vous lancent un tel flot de couleurs et d'harmonies, malgré le caprice des formes, que la poésie et la joie qui s'en dégagent vous émeuvent et enchantent tour à tour.

C'est là, semble-t-il, le résultat d'un enseignement vivant si bien au point qu'il permet à ces gosses de nous ouvrir toute grande leur âme...

Le réel vu par l'enfant, ce n'est pas le monde extérieur saisi par nos yeux d'adultes, mais un univers mouvant, où le rêve et l'imagination, la spontanéité et la fantaisie s'expriment par des coloris et des rythmes étonnantes. Univers dont la dimension intérieure, que nous avons perdue, conditionne toute œuvre enfantine et se retrouve, heureusement, dans certaines productions de l'art moderne contemporain, comme dans l'art des peuples primitifs.

Mais faire de la littérature à propos de ces travaux, c'est tomber dans le verbiage. Ils sont ce qu'ils sont. Pour les apprécier et les comprendre, il faut les con-

« Utilisation du matériel fourni par le Département ».

Mercredis 10 et 17 janvier, de 14 h. 15 à 17 h. 15 : **travaux aux crayons de couleurs**, par M. G. Mousson, professeur à l'Ecole normale.

Mercredis 24 et 31 janvier : **La gouache**, par M. Félix, maître de dessin, Lausanne.

Mercredi 7 février : **Papier de journal et collage**, par Mme A. Heimberg-Bettems, professeur au Collège de Villamont.

Mercredi 14 février : **Plume et pinceau**, par M. Ch.-F. Hausmann, professeur au Collège de Nyon.

Local : salle de dessin, Ecole normale, Lausanne.

Prix : membres, 12 francs (également membres de la Société des maîtres de dessin) ; non-membres, 15 fr. (à payer au CCP II 4174, Société vaudoise de TM et RS).

Matériel : Des renseignements seront envoyés aux intéressés.

Inscriptions : A envoyer jusqu'au 9 janvier 1962 à E. Geiser, Vevey, Marronniers 26.

Nul doute que beaucoup de collègues voudront profiter de l'expérience acquise par des maîtres de cours qui, avant de se spécialiser, ont, la plupart, dirigé des classes primaires.

DESSIN TECHNIQUE

Un cours est prévu pour février (4 séances), les 5, 12, 19 et 26. Il aura lieu le lundi, de 17 à 19 heures, et sera dirigé par M. Rost, professeur à l'Ecole professionnelle.

Prix : 6 francs (non-membres, 8 francs) CCP II 4174 SVTM et RS.

Bien que destiné particulièrement aux candidats au brevet TM, ce cours est naturellement ouvert à tous.

Des renseignements concernant local et matériel seront fournis directement aux intéressés. Inscriptions à envoyer jusqu'au 27 janvier à F. Geiser, Vevey, 26 Marronniers.

GENÈVE

templer dans le silence, avec recueillement, comme on écoute de la musique, cette féerie intérieure.

Les centaines de poèmes graphiques exposés au Grutli ne représentent qu'une petite fraction de ce qui s'est fait ces trois derniers mois dans 50 classes de notre école primaire. Que M. Rappo et ses cinq collaborateurs maîtres spéciaux de dessin, aidés par quelques collègues et stagiaires initiés à cette maïeutique du génie créateur de l'enfant, aient pu réunir un tel ensemble, cela n'est pas banal !

Admettons qu'avec la technique du néocolor et de la gouache, on mette entre les mains de nos élèves la clef de leur libération, encore faut-il susciter chez eux l'enthousiasme créateur. Mais suggérer, éveiller, guider sans relâche, ce n'est plus du dessin libre, c'est de l'art dirigé. Quelle est la part du maître et celle de l'élève dans la réussite ? Peu importe d'ailleurs, car l'expérience est passionnante et les résultats sont là, concluants.

On peut se demander si dans d'autres disciplines que le dessin artistique il est possible d'obtenir d'aussi spectaculaires résultats individuels et un tel rendement par classe ! Non, car l'art a sa source dans la sensibilité qui, chez l'enfant est à fleur de peau, tandis que la plupart des disciplines traditionnelles font appel, surtout,

à la raison embryonnaire de l'enfant, et à un arsenal de mots et de règles dont l'acquisition est lente, le maniement laborieux. A moins de masquer l'effort par le jeu ou un système d'émulation quelconque.

A la suite de ces considérations qu'on me pardonnera — ou pas — vous êtes invités, chers collègues, à visiter avec ou sans vos élèves cette exposition à vous destinée et dont vous ne sortirez pas déçus.

Avec l'accord de M. Jotterand, M. Rappo l'a prolongée jusqu'au *mercredi 17 janvier 1962* (tous les jours de 16 à 18 heures, le jeudi de 8 à 18 heures et le samedi

de 14 à 18 heures) afin que vous puissiez admirer ces trésors de l'art enfantin.

E. F.

UAEE

Soirée du mercredi 24 janvier

Pour ne pas faillir à la tradition, venez, chères collègues, déguster notre fondue (ou tout autre mets !) le mercredi 24 janvier, à 19 h. 30, au Restaurant « Le Kid », 11 bis, rue Leschot. Inscrivez-vous jusqu'au mardi 23 janvier auprès de Mlle G. Hurni, Plan-les-Ouates. tél. 8 12 50.

C. G.

NEUCHATEL

Comité central

Séance du 18 décembre 1961. — Le procès-verbal est lu par la secrétaire, Mlle Voumard, et adopté. Dans les communications et la correspondance, nous apprenons que le coût de l'abonnement de l'*« Educateur »* va augmenter dès 1962 de 16 %, c'est-à-dire d'environ 2 fr. 50, d'où l'obligation d'élever la cotisation d'autant ; que le Comité romand va s'occuper de la question du danger atomique, ce qui fait suite à une demande présentée par la section de La Chaux-de-Fonds. Nous recevons du même comité une lettre accompagnée d'une offre des instituteurs de Berlin pour une visite de leur capitale d'une durée de 7 à 10 jours. Nous nous renseignons plus précisément et verrons s'il y a possibilité d'en faire le but de notre traditionnel voyage de printemps. M. Nicoulin nous a représentés à une séance de la Ligue suisse pour les lectures de jeunesse. Ce dévoué collègue remplacera en outre M. Pierre von Allmen à la Commission de rédaction du Bulletin bibliographique trimestriel annexé à l'*« Educateur »*.

Traitements. — Chacun a été informé de la revalorisation en cours, par l'*« Educateur »*. Il nous reste à discuter de la classification qui fera l'objet d'une entrevue prochaine avec les conseillers d'Etat dont nous dépendons. Le Département de l'Instruction publique a élaboré un projet comprenant dix-sept classes. Le dit projet a été soumis aux six sections qui ont rapporté au CC. Dans l'ensemble, il donne satisfaction. Quelques réserves ici et là concernant le traitement des instituteurs jugé trop bas, le nombre d'heures imposé aux maîtres spéciaux. Une longue discussion suivit au sujet des classes à tous ordres dont les titulaires devraient, selon les uns, bénéficier du passage dans la classe des maîtres de 9e année, selon d'autres, recevoir une indemnité proportionnelle à l'éloignement, aux incommodités et à certains facteurs variables. L'effectif de ces classes pourrait aussi être un élément à considérer. On voudrait ainsi assurer une stabilité plus grande du corps enseignant dans les campagnes.

Statuts SPN. — Présence de M. Paul Grandjean, président des membres non syndiqués, dont les avis sont précieux. Pas mal de modifications sont proposées. Il y aura lieu de mettre sur pied un second projet avant la soumission à l'assemblée des délégués et aux sections.

W. G.

Cartel

La revalorisation de nos traitements a valu au Cartel plusieurs assemblées de délégués. En effet, les entrevues de nos groupements avec MM. les conseillers d'Etat Guinand et Clottu ont nécessité des rencontres pour une mise au point de nos revendications. Un

NEUCHATEL

compte rendu des décisions prises en assemblée générale du Cartel à Neuchâtel, le 3 décembre, a été donné ici même. Dès lors, il fallut susciter une confrontation avec les représentants des associations professionnelles ne se rattachant pas au syndicat. Elle révéla le désir commun d'engager une campagne de propagande au moment où aura lieu la votation populaire sur le réajustement de nos traitements et auparavant déjà auprès des membres de la Commission parlementaire et des députés aussi. Le président du Comité d'action a été choisi parmi nous : M. Berberat, président du Cartel. La secrétaire administrative est aussi des nôtres : Mlle Odette Robert. Nos représentants sont Mlles et MM. Georges Cuany, Fernand Guillaume, Roger Hügli, Willy Kurz, Francis Richard, Lucette Rosselet, W. Guyot.

Nous serions ingrats de ne pas signaler la très précieuse présence de notre aimable secrétaire, M. Depen, à chacune de nos séances.

W. G.

Rappel

Il convient peut-être de rappeler en ce début d'année :

1. que le bulletinier n'est pas un devin. Il communique tout ce qu'il sait ou ce qu'il apprend, mais serait très obligé aux comités de section de lui signaler les faits de leur chronique de district. Il peut paraître injuste que tel anniversaire, telle démission, tel décès, telle mutation ou accession honorifique soient relatés alors que d'autres, parfois plus marquants même, passent sous silence ;
2. que les présidents de section (certains le font avec une conscience et une ponctualité exemplaires, ce dont nous leur sommes reconnaissants) sont priés de faire part au soussigné immédiatement, s'ils veulent assurer l'envoi rapide de l'*« Educateur »* et de « Service public », les admissions, les changements de domicile, les démissions ;
3. qu'en vertu d'une décision prise par le comité de rédaction romand, toute communication concernant la rubrique neuchâteloise doit être adressée à W. Guyot jusqu'au vendredi soir, au plus tard, pour paraître huit jours après sa réception. Cette mesure est la même, au reste, pour chaque canton.

W. Guyot
rue Georges-Perrenoud, 40
Le Locle

Recrues

En ce début d'année, nous saluons avec plaisir l'entrée dans la SPN-VPOD, de MM. Bernard Bryois, instituteur à Peseux, et Raymond Oppiger, titulaire de la classe de Martel-Dernier (Ponts).

W. G.

† Albert Aellen

C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris le décès, survenu le 3 janvier, de M. Albert Aellen, instituteur à Auvernier depuis une quinzaine d'années.

Grâce à l'expérience qu'il avait acquise antérieurement à Montalchez et dans divers remplacements, au Crozot (Le Locle) notamment, où il occupait le poste de son beau-père, M. Charles Bourquin, décédé en pleine activité, grâce aussi à son énergie et à ses qualités pédagogiques, les autorités scolaires communales

n'hésitèrent pas à lui confier l'enseignement dans la classe supérieure.

Notre collègue suivit les travaux de la SPN avec fidélité. En décembre, il participait encore à l'assemblée cantonale de la VPOD, à Neuchâtel. Ce fut la dernière occasion, hélas ! de lui serrer la main. Trop tôt, à l'âge de 53 ans, il s'en allait après une courte maladie.

A son épouse et à sa famille, à son beau-frère, notre collègue M. André Bourquin, professeur de chant au Locle, en particulier, nous présentons l'expression de notre sympathie émue.

W. G.

JURA

Toute correspondance concernant le Bulletin jurassien doit être adressée pour le jeudi soir (huit jours avant la parution) au bulletinier : Henri Devain, à La Ferrière.

Bal annuel des Ecoles normales

On sait que, dans le Jura, l'Ecole normale des instituteurs est logée à Porrentruy, tandis que l'Ecole normale des institutrices se trouve à Delémont. Les contacts entre étudiants et étudiantes sont donc peu nombreux. C'est pourquoi nous avons salué avec satisfaction l'initiative prise il y a quelques années par les deux directeurs de réunir, une fois l'an, tous les élèves au cours d'un bal privé auquel assistent les professeurs des deux établissements.

Le bal 1961 a eu lieu le vendredi 15 décembre, à Delémont, dans la grande salle du Restaurant Saint-Georges. Il fut joyeux et animé à souhait. Dans un local joliment décoré par les jeunes filles de l'Ecole normale de Delémont, nos futurs collègues ont passé une fort agréable soirée au cours de laquelle les productions les plus diverses alternèrent avec les danses. Et c'est bien trop tôt — au gré des jeunes — qu'il fallut se séparer. Mais on se promit bien de se retrouver tous, l'an prochain, à Porrentruy.

H. D.

Assemblée générale annuelle de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

Samedi 13 janvier 1962, à 14 h. 15, à l'Hôtel de la Gare, à Moutier.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 28 janvier 1961 ;
2. Rapport du président ;
3. Rapport du caissier ;
4. Renouvellement du comité ;
5. Fixation de la cotisation annuelle ;
6. Nomination de deux vérificateurs des comptes ;
7. Programme d'activité pour 1962 ;
8. Divers et imprévu.

* * *

Le comité vous propose les cours suivants pour 1962 :

1. **Cours de manipulation élémentaire de sciences naturelles** (chef de cours M. Guéniat, dir. EN) : une semaine.
2. **L'inclusal** (préparation biologique sous une matière plastique transparente) : trois journées.
3. **Confection d'un nichoir** (chef de cours M. Charles Vogel, inst.) : quelques journées.
4. **Dessin technique (l'écriture au chablon)** : quelques séances de deux heures.

BERNOIS

5. Traitement des surfaces du bois

(chef de cours M. Droz, maître trav. man.) : quatre demi-journées.

6. Confection d'un fichier et classement de la documentation

: cours donné par régions, suivant domicile et nombre des participants.

Ces cours seront présentés lors de notre assemblée générale. Il vous sera loisible de poser des questions au sujet de celui qui vous intéresse.

A tous les participants à l'assemblée générale : un cadeau de M. Rebetez, dir. EN : un document historique tiré au stencil électronique.

Remarques :

1. Les membres de la Société jurassienne TMRS ont la possibilité d'adresser à M. Turberg, président, Delémont, toutes leurs suggestions au sujet des cours : elles seront les bienvenues.
2. Tous les membres du corps enseignant jurassien sont invités à participer à l'assemblée et à entrer dans la société. Cotisation annuelle : 2 francs.

L'enseignement des sciences à l'Ecole primaire

Se perfectionner

Soucieuse d'offrir à ses membres et au corps enseignant jurassien la possibilité de se perfectionner et d'acquérir au meilleur prix le matériel nécessaire à son enseignement, la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire a demandé à M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale à Porrentruy, de donner une nouvelle fois son cours de

Manipulations élémentaires de sciences naturelles.

Des précédents...

A deux reprises, en 1958 et en 1959 sauf erreur, une vingtaine de collègues jurassiens ont bénéficié des connaissances de M. Guéniat dans cette discipline. Ils sont rentrés dans leurs classes enthousiasmés et rapportant dans leurs valises ou leurs voitures un matériel abondant (verroterie, appareils, produits divers...) leur permettant, grâce aux conseils donnés par le maître de cours, un enseignement des sciences adapté à notre époque et à nos besoins.

Un cours pratique

Des expériences simples, facilement réalisables dans les classes primaires.

Construire ou monter soi-même ses appareils. En principe, un appareil pour une expérience.

Travail du verre : couper, border, effiler, couder, percer des bouchons...

De nombreux exercices pour se familiariser avec les produits dangereux.

Appareil simple pour prouver la grande quantité de gaz carbonique dans l'air que nous expirons.

Qu'est-ce qu'un gaz ? — Gaz coloré pour les élèves. Siphonner un liquide, un gaz...

La fermentation alcoolique et la distillation.

Préparation de l'hydrogène, de l'oxygène : expériences.

Le sucre, l'amidon. Action de la salive. Digestion.

Un cours qui a du succès au-delà du Jura

D'autres régions ont compris que le cours de M. Guéniat répondait à un besoin très urgent : nos collègues de l'ancien canton et nos voisins neuchâtelois.

Pourquoi cette apathie chez nous ?

Notre société a essayé de le reprendre en 1960 ; malheureusement, nous n'avons pas retrouvé l'enthousiasme du début, enthousiasme caractérisé par les quelques lignes tirées de divers comptes rendus :

« Chef de cours distingué, M. Ed. Guéniat, directeur de l'école, a conquis d'emblée l'enthousiasme de ses élèves. »

« Placé sous le signe de la bonne humeur générale, le travail s'est accompli dans une atmosphère de camaraderie. »

« Relevons le vœu des participants de voir ce premier cours suivi de nombreux autres, complémentaires ou différents... »

« Vu l'enthousiasme soulevé l'année dernière par ce cours, nous vous avertissons que les places sont limitées... »

« Les participants s'initieront à l'emploi de l'appareil de chauffage au gaz Primus-Propane, qui permet de réaliser en classe, à bon marché et sans aucun danger, tous les montages et toutes les expériences nécessitant une source de chaleur. »

« Voilà d'un coup un matériel expérimental qui ne fait pas double emploi avec la boîte vaudoise... »

« La formule d'un cours pratique avec construction d'un matériel expérimental durable est à retenir pour les années à venir. »

Pas de concurrence avec la boîte vaudoise

L'armoire vaudoise (aujourd'hui MATEX) a été bien accueillie dans notre région et de nombreux collègues la possèdent. Son prix a considérablement augmenté depuis qu'une nouvelle édition a été confiée à une société privée. (Nous ne connaissons pas encore un nouveau matériel de sciences : PHYWE.) Les participants au cours d'introduction à ce matériel vaudois (cours donné par MM. Rochat et Ray) demandaient qu'on développe cette initiation par de nouvelles journées consacrées à la manipulation des appareils scientifiques.

Un cours obligatoire ? Pourquoi pas ?

Nous sommes convaincus que le cours de M. Guéniat répond à une urgente nécessité et pensons même qu'il devrait être rendu obligatoire pour tous les maîtres enseignant au degré supérieur.

Appel

Collègues qui enseignez au degré supérieur, n'attendez pas que d'autres régions sollicitent à nouveau

M. Guéniat pour comprendre que nous avons chez nous la possibilité de mieux nous préparer à l'enseignement des sciences à l'école.

Des vacances à bon compte

Quand on sait à quelles conditions on peut passer une semaine à l'Ecole normale de Porrentruy et quand on a vu le matériel que l'on peut emporter pour une somme bien modeste, vous n'hésitez pas à vous inscrire pour le cours de 1962.

Renseignez-vous auprès des maîtres qui ont suivi les cours de 1958 ou de 1959 ou

Assistez à l'assemblée annuelle de la SJTMRS, qui aura lieu à Moutier le samedi 13 janvier prochain. Tous les cours prévus pour l'année prochaine seront présentés et discutés au cours de cette séance.

T.

Brevet de maîtresse de couture

Nos compliments aux vingt-quatre candidates qui, à la suite de récents examens, ont obtenu le brevet de maîtresse de couture. Ce sont :

Mmes et Mlles Mireille Anker-Schultheiss, à Rebeuvelier ; Annelise Bangerter, à Bellelay ; Alice Benoit, à Romont ; Christiane Blanc, à Bienné ; Marie-Jeanne Cattin, à Le Noirmont ; Yolande Christen, à Saint-Imier ; Marianne Devain, à La Ferrière ; Claire-Lyse Dubois, à Corgémont ; Edith Eicher, à Courroux ; Marie-Claire Gillard, à Delémont ; Paula Gyger, à Tramelan ; Claudine Haegeli, à Tramelan ; Emmanuelle Hof, à Delémont ; Marianne Jacques, à Tramelan ; Yvette Kneubühler, à Cortébert ; Yvette Liechti, à Bienné ; Edith Lüthi, à Tavannes ; Rosemarie Probst, à Delémont ; Marie-Jeanne Riat, à Alle ; Danièle Richon, à Delémont ; Ariane Rollier, à La Neuveville ; Claudine Roulet, à Bévilard ; Vérène Scheidegger, à Tavannes ; Béate Walther, à Vicques.

H. D.

Porrentruy : Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale d'instituteurs

L'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale des instituteurs, association qui entend maintenir avec l'Ecole normale un contact étroit sur le plan intellectuel, moral, pratique et professionnel, et seconder l'école dans sa mission, s'est réunie récemment en assemblée générale annuelle.

Pour la circonstance, l'Ecole normale ouvrira ses portes une fois de plus, et c'est dans la salle de musique que M. Georges Rais, président, commença la séance. Devant une assemblée bien revêtue et en présence de quelques professeurs de l'Ecole normale, le jeune et dynamique président excusa tout d'abord les membres de la Commission des Ecoles normales ainsi que les inspecteurs scolaires, retenus ce jour-là, mais qui souhaitaient à l'Amicale une fructueuse séance de travail. Le procès-verbal de la dernière assemblée, parfaitement rédigé par M. Laurent Froidevaux, étant approuvé à l'unanimité, il appartenait au président de présenter, en un rapport fouillé, l'activité de l'Amicale durant l'année 1961. Il releva notamment la décision prise par l'assemblée de Stella Jurensis refusant la fusion avec l'Amicale, alors que cette même Amicale avait approuvé non seulement le principe de la fusion, mais encore les projets de nouveaux statuts de « Stella jurensis, amicale des anciens élèves de l'Ecole normale des

instituteurs ». Puis, parlant du bulletin de 1961, il souligna le merveilleux succès remporté par la publication de « L'élève-maître devant la classe » de feu M. Edmond Beuchat. Cette brochure, diffusée dans toute la Suisse romande, a soulevé l'enthousiasme de nombreux milieux pédagogiques et est utilisé maintenant dans plusieurs Ecoles normales. Les vérificateurs des comptes eurent la joie de constater l'excellente gestion de M. Michel Girardin ; la cotisation annuelle peut être abaissée à fr. 6.—. Après les rapports du président et du caissier, M. Edmond Guéniat, directeur de l'Ecole normale, présenta le projet du bulletin 1962. M. Guéniat, renonçant à tout droit d'auteur, accepta, à la demande du comité de l'Amicale, de mettre à disposition de celle-ci son « Cours de manipulation élémentaire de sciences naturelles ». L'assemblée approuva alors à l'unanimité et dans l'enthousiasme général la publication du cours de M. Guéniat. Après quoi, celui-ci, orienta l'assemblée sur la marche de l'école durant l'année écoulée.

Une fois l'assemblée levée, une courte séance de projection suivit, comportant la présentation d'un film

remarquable sur le voyage d'étude en Bretagne des élèves de la 1re classe. Il appartenait ensuite à Mme Guéniat d'inviter ses hôtes à une généreuse agape au cours de laquelle chacun apprécia l'hospitalité proverbiale de l'Ecole normale, qui n'a d'égal que l'amabilité avec laquelle on y est reçu.

Cours de ski à Chasseral

L'Association jurassienne des maîtres de gymnastique organisera, samedi 27 janvier et samedi 3 février, deux cours de ski d'un après-midi à l'intention des instituteurs et institutrices. Cette invitation s'adresse aux débutants aussi bien qu'aux amateurs de « godille ».

Lieu de rassemblement : Ski-lift des Savagnières, à 14 h. 30. Possibilité de prendre un car à la gare de Saint-Imier à 14 h. 05.

Prière de s'inscrire auprès de M. Jean Rérat, Moutier (tél. 6 45 46) jusqu'au 20 janvier pour le premier cours et jusqu'au 27 janvier pour le second. L'inscription est gratuite ; les participants ne recevront pas de convocation.

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

ARKINA
mineral

L'eau de table réputée
pour ses propriétés médicinales et minéralogiques.

A vendre, à prix très avantageux :

1 projecteur cinématographique, 16 mm sonore KODASCOPE,
1 projecteur LEITZ PRADO 250 avec diapos et films fixes,
1 app. photographique CONTAFLEX AVEC POSEMETRE incorporé,
1 enregistreur PHILIPS STEREO avec bandes, 1 écran perlé : 210 X 160.
Tél. (032) 2 84 67.

Téleski de Villard sur Chamby (Montreux)

Maîtres de sport, instituteurs et institutrices,

le Vallon de Villard, nouvellement équipé d'un téleski vous attend pour la pratique des sports d'hiver. Bien situé dans une région facilement accessible, à quelques kilomètres au-dessus de Montreux, vous y trouverez de nombreuses pistes pour skieurs et lugeurs. Accès par chemin de fer (Montreux-Les Avants-Sonloup) et par la route (Montreux-Chamby-Vallon de Villard). Grand parc à voitures. Restaurant à proximité.

Téleski : réduction spéciale pour écoles, intituts, etc.
Pour tous renseignements, s'adresser à

Hôtel-Restaurant du Montagnard
H. Odermatt, propriétaire, tél. (021) 6 36 84

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

Mutuelle
Vaudoise
Accidents

VaudoiseVie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

L'ÉTUDE DU MILIEU RÉGIONAL A BÂLE

Dans un précédent No de l'« Educateur », j'ai fait allusion à la floraison magnifique des volumes offerts par les librairies et consacrés à la nature et à la géographie ; j'ai déploré aussi que peu de ces livres s'attachent au milieu régional ou local.

Je dois préciser : les ouvrages d'intérêt régional (Heimatbücher, Trésors de mon pays, cahiers d'enseignement pratique, publications de la SPR, de l'UIG) ne manquent pas. Mais ils n'ont pas la diffusion qu'ils méritent et, en particulier, sont rarement employés par les élèves. Il existe aussi des « collections » encore plus locales, par exemple les « Annales locloises », trop peu connues par les intéressés eux-mêmes.

Signalons en passant une collection bon marché qui rendra de grands services aux touristes et aux maîtres d'école des vallées alpines, le « Guide des postes alpestres », édité par les PTT et attachons-nous aujourd'hui à la description d'un « outil » d'une valeur exceptionnelle, que possèdent *tous* les élèves du degré moyen du canton de Bâle-ville.

Il s'agit d'un pliage, d'un grand plan de la ville, chef-d'œuvre de la cartographie ; les angles morts du plan, sont occupés par un plan des divisions administratives, par un plan du développement historique, par un plan d'ensemble.

Mais le verso du document, dédié aux élèves, contient, indépendamment de la liste des rues et des places, une quantité impressionnante de renseignements instructifs et précieux. Il vaut la peine que je les cite.

- Un avertissement aux parents des élèves leur demandant de rendre leurs enfants attentifs aux beautés locales : « l'amour du pays plonge ses racines les plus tenaces dans les souvenirs d'enfance ».
- Pour les parents également, la liste des adresses des directions d'école et des services périscolaires.
- Des renseignements sur la triangulation et l'établissement du plan, des exemples et des propositions d'exercices sur les échelles.
- Les limites du canton : états voisins, bornes, situation, altitudes, les armoiries des communes ainsi que la liste des autres plans et cartes de la région, du plan au 1/200 à la C.N. au 1/50 000.
- Le sol bâlois, sa coupe géologique, ses caractéristiques agricoles, la faune ancienne et actuelle.
- Une vue de Bâle (chronique de Stumpf 1550) et une poésie descriptive de l'époque, en caractères gothiques.
- La première navigation sur la Limmat, l'Aar et le Rhin : relation d'un voyage fluvial de 54 Zurichois qui se rendirent, en 1576, à un tir à Strasbourg.
- D'où vient le nom des ruses ? 80 exemples et une invitation aux enfants à en rechercher d'autres.
- Un chant : « Souvenir de Bâle » et des renseignements sur d'autres chants populaires ; une phrase, en deux langues, allemand et français (bravo !) et en cinq dialectes en usage à Bâle.
- Trente-deux dessins au trait des bâtiments et monuments les plus intéressants ainsi que la liste des édifices publics : gares, musées, bibliothèques, hôpitaux, etc.
- La carte des lignes de transport public locales. Des figurines des différents types de voitures.
- La navigation rhénane : figurines et caractéristiques numériques des différents types de chalands.

PLAISIR DE LIRE

« Plaisir de lire » offre au corps enseignant un certain nombre d'œuvres soignées, à des prix extrêmement réduits.

Ce sont :

■ Ernest Zahn : Le Diffamateur, fr. 1.25 ; Léon Cladel : Le Bouscassié ou l'Enfant sauvage, fr. 1.60 ; A. de Lamartine : Christophe Colomb, fr. 1.40 ; George Sand : François le Champi, fr. 1.40 ; Alphonse Daudet : Les Lettres de mon Moulin, fr. 2.20 ; H. de Balzac : La Vendetta, fr. 1.35 ; Alphonse Daudet : Contes, fr. 1.25 ; Paul Arène : La Chèvre d'or, fr. 1.60 ; Frans Bengtsson : Orm le Rouge, fr. 2.40 ; Yvan Tourgueneff : Assia, fr. 1.90 ; A. Godin-Linz : Une catastrophe, fr. 1.90 ; Edmond About : La Mère de la marquise, fr. 1.50 ; Victor Hugo : Bug Jargal, fr. 2.60 ; Anna Eisenberg : Aube sur la Palestine, fr. 2.20.

D'autre part, comme par le passé, les maîtres qui veulent alimenter leur caisse de classe en faisant vendre les livres de « Plaisir de lire » par leurs élèves continuent à bénéficier d'un courtage de 33 %.

Il est enfin rappelé qu'il est accordé une réduction de 50 % sur les prix de catalogue à ceux qui achètent la série complète de 34 volumes (Demander la liste au secrétariat).

Les commandes doivent être adressées à « Plaisir de lire », Clochetons, 19, Lausanne, (Tél. 24 03 93) en se référant à cette offre.

Merci à « Plaisir de lire » des avantages substantiels qui nous sont consentis !

* * *

Hélène Jourdan-Morhangé

Tous les pianistes et admirateurs de Ravel doivent posséder ce volume destiné à rendre de grands services sous une forme très plaisante. Edit. du Cerf, Lausanne.

Le volume de 80 pages grand format, avec de nombreux exemples musicaux, Fr. 8.50.

La Guilde de documentation vous offre les portefeuilles-documentation scolaire

S'il est vrai que dans de nombreuses disciplines, les maîtres disposent d'une documentation abondante et intéressante, il faut bien constater que dans les matières spécifiquement helvétiques, comme l'histoire et la géographie, il existe fort peu de documentation scolaire à la fois instructive et bien faite.

Créer cette documentation, pour pouvoir ensuite en faire bénéficier les maîtres, répondait à une véritable nécessité, nécessité qui a donné naissance aux *portefeuilles-documentation scolaire*.

Ces portefeuilles-documentation ont le mérite d'être conçus spécialement pour l'enseignement moderne et répondent au besoin actuel de « visualiser » les matières enseignées. S'il est important de faire comprendre et d'expliquer par l'image, s'il est utile de faire vivre la matière par l'image, il est plus essentiel encore de disposer à cet effet de documents authentiques et de valeur. Ceci explique que les documents des portefeuilles-documentation scolaire soient des photographies belles et éloquentes. Présenté sous forme d'une fourre cartonnée, chaque portefeuille rassemble huit à dix documents photographiques imprimés sur un papier de qualité. Au début du portefeuille, une notice explicative donne des renseignements précis sur chaque photographie et développe l'intérêt instructif de chaque document choisi. Ces photographies de format A4 (29,7 × 21 cm) peuvent s'afficher dans les classes pendant la leçon ou circuler de main à main entre les élèves.

C'est vraiment une documentation de première qualité qui s'adresse à tous les maîtres soucieux d'enseigner de façon attractive et désireux d'apporter sans cesse un renouveau dans leur tâche. Les documents photographiques sont sélectionnés par des maîtres ou des professeurs particulièrement compétents et les notices explicatives rédigées par des spécialistes. Rien n'est

laissé au hasard pour offrir au corps enseignant un matériel vivant et précis.

Ces portefeuilles-documentation constitueront pour le maître un magnifique instrument de travail pour l'enseignement de l'histoire et de la pédagogie. Le premier portefeuille — à paraître prochainement — présente des documents historiques de la création de la Confédération à la bataille de Morgarten. Toutes les photographies sont d'un intérêt documentaire et pédagogique certain et offrent une vue claire de cette époque riche en couleurs et particulièrement chère à nos enfants.



Nés de l'initiative privée, ces portefeuilles-documentation ont été présentés à la Guilde de documentation qui est heureuse de les offrir au corps enseignant selon une formule qui a fait ses preuves et à un prix particulièrement intéressant.

La formule est celle de l'abonnement : six livraisons de portefeuilles-documentation scolaire par an pour le prix de souscription extrêmement avantageux de fr. 60.— par an.

Avec cette formule chaque maître disposera d'une documentation passionnante et unique en son genre sur l'histoire suisse et la géographie de notre pays. La Guilde de documentation est heureuse de pouvoir vous offrir cette belle surprise de Noël et espère que nombreux seront les maîtres à s'abonner à ces portefeuilles.

C'est une occasion dont il vaut la peine de profiter.

A. Chaboz.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveautés

Cent titres avec un demi million de fascicules, tel est le bilan des « Trésors de mon pays » après quinze ans d'existence.

Chanter et décrire nos villes et nos campagnes, nos monuments et nos sites, la nature et les hommes, par la voix de nos meilleurs écrivains et par l'œil des plus originaux de nos photographes, telle fut l'ambition de cette collection. Elle y a parfaitement réussi.

Pourtant un volume de synthèse s'imposait, qui tenait de nous définir et de nous situer, nous Suisses, et Suisses romands en particulier. Ainsi naquit le No 100 : *Ce petit peuple entre monts et merveilles* (texte de Eric de Montmollin, 48 photos inédites de Jacques Thévoz, couverture de Marcel North). Puissez-vous prendre quelque plaisir à l'anticonformisme de cet essai, à l'humour des documents et de leurs commentaires. Vous découvrirez sous l'apparente légèreté du ton, quelques constantes profondes et vraies de ce pays et de ses habitants.

Shangâni, par Oswald Pirow. Les aventures authentiques d'un jeune Bantou à l'époque de la guerre des

Zoulous. Traduit de l'anglais par Mme Paul Fatton. Couverture et illustrations de Jacques Perrenoud. 216 pages. Fr. 5.80.

Oswald Pirow est parmi les plus anciens amis que j'ai en Afrique. Que de soirées n'avons-nous pas passées, assis ensemble près d'un feu de camp, en pleine brousse, nous entretenant de l'Afrique et de ses indigènes, dont il parlait la langue aussi aisément que sa langue maternelle, et dont il avait pénétré le caractère et la pensée, non seulement avec son intelligence mais aussi avec son cœur.

Ce livre nous en apprend davantage sur l'Afrique que de nombreux et épais ouvrages scientifiques et il ne souffre aucune comparaison avec les observations superficielles de nombreux voyageurs d'aujourd'hui.

Le besoin de voir au-delà des événements, de percevoir et de comprendre tout ce qui se cache sous les apparences, la belle modestie de celui qui sait énormément de choses et l'absence absolue de toute sentimentalité, voilà quelques-unes des qualités que j'apprécie si hautement chez Oswald Pirow et qui caractérisent ce livre qui, tout en nous délassant, nous instruit et nous rend sympathique Shangâni et son monde.

«Confiance en l'avenir» de Charles Péguy

Mais, dit Dieu, celui qui le soir en se couchant fait des plans pour le lendemain,
Celui-là je ne l'aime pas, dit Dieu.
Le sot, est-ce qu'il sait seulement comment demain sera fait ?
Est-ce qu'il connaît seulement la couleur du temps.
Il ferait mieux de faire sa prière. Je n'ai jamais refusé le pain du lendemain.
Celui qui est dans ma main comme le bâton dans la main du voyageur,
Celui-là m'est agréable, dit Dieu.
Celui qui est posé dans mon bras comme un nourrisson qui rit,
Et qui ne s'occupe de rien,
Et qui voit le monde dans les yeux de sa mère, et de sa nourrice,
Et qui ne le voit et ne le regarde que là,
Celui-là m'est agréable, dit Dieu.
Mais celui-là qui fait des combinaisons, celui qui en lui-même pour demain dans sa tête
Travaille comme un mercenaire,
Travaille affreusement comme un esclave qui tourne une roue éternelle,
Eh bien ! celui-là ne m'est pas agréable du tout, dit Dieu.
Celui qui s'abandonne, je l'aime. Celui qui ne s'abandonne pas, je ne l'aime pas, c'est pourtant simple.
Soyez donc enfin, soyez comme un homme
Qui est dans un bateau sur la rivière
Et qui ne rame pas tout le temps
Et qui quelquefois se laisse aller au fil de l'eau.
Ainsi vous et votre canot
Laissez-vous aller quelquefois au fil du temps
Et laissez-vous entrer bravement
Sous l'arche du pont de la nuit.
Et je ne vous dis pas : Calculez ce demain.
Mais pensez-y comme à un jour qui viendra ; et que c'est tout ce que vous en savez.
Ne soyez point ce malheureux qui se retourne et se consume dans son lit
Pour saisir la journée de demain.
Ne portez point votre main
Sur le fruit qui n'est pas mûr.
Sachez seulement que ce demain
Dont on parle toujours
Est le jour qui va venir,
Et qu'il sera de mon gouvernement
Comme les autres.
Et qu'il sera sous mon commandement
Comme les autres.
C'est tout ce qu'il vous faut. Pour le reste, attendez.
J'attends bien, moi, Dieu. Vous me faites assez attendre.
Vous me faites assez attendre la pénitence après la faute
Et la contrition après le péché.
Et depuis le commencement des temps j'attends
Le jugement jusqu'au jour du jugement.
Je n'aime pas, dit Dieu, l'homme qui spéculle sur demain.
Je n'aime pas celui qui sait mieux que moi ce que je vais faire.
Je n'aime pas celui qui sait ce que je ferai demain.
Je n'aime pas celui qui fait le malin. L'homme fort ce n'est pas mon fort.

Penser au lendemain, quelle vanité ! Gardez pour demain les larmes de demain.
Il y en aura toujours bien assez.
Et ces sanglots qui vous remontent et qui vous étranglent.
Pensez à demain, savez-vous seulement comment je ferai demain.
Quel demain je vous ferai.
Savez-vous si moi-même je l'ai arrêté encore.
Je n'aime pas, dit Dieu, celui qui se méfie de moi.
Croyez-vous que je vais m'amuser à vous faire des attrapes, comme un roi barbare.
Croyez-vous que je passe ma vie à vous tendre des pièges et à prendre plaisir à vous voir tomber dedans.
Je suis honnête homme, dit Dieu, et j'agis toujours droitement.
Je suis l'honneur même, et la droiture, et l'honnêteté.
Croyez-vous que je vais m'amuser à vous faire des feintes comme un bretteur.
Toute la malice que j'ai, c'est la malice de ma grâce, et la feinte et la ruse de ma grâce, qui si souvent joue avec le pécheur pour son salut, pour l'empêcher de pécher.
Qui séduit le pécheur ; pour le sauver. Mais croyez-vous que moi, Dieu, je vais m'amuser à leur faire des misères et ce que ne leur ferait pas un honnête homme. Je suis bon chrétien, dit Dieu. Croyez-vous que je vais m'amuser à les surprendre comme un assassin de nuit.
Je suis leur père, dit Dieu. Notre Père qui êtes aux cieux.
Mon fils le leur a assez dit, que je suis leur père.
Je suis leur juge. Mon fils le leur a dit. Je suis aussi leur père.
Je suis surtout leur père.
Enfin je suis leur père. Celui qui est père est surtout père.
Notre père qui êtes aux cieux. Celui qui a été une fois père ne peut plus être que père.
Ils sont les frères de mon fils ; ils sont mes enfants ; je suis leur père.
Notre père qui êtes aux cieux, mon fils leur a enseigné cette prière.
Heureux celui qui s'endort sous la protection de ces trois ou quatre mots.
Ces mots qui marchent devant toute prière comme les mains du suppliant s'avancant devant sa face.
Ces trois ou quatre mots qui me vainquent, moi l'invincible.
Celui qui a dit le soir son Notre Père peut dormir tranquille.
Croyez-vous que je vais m'amuser à faire des misères à ces pauvres enfants.
Suis-je pas leur père (sic).
Et que je vais m'amuser à leur faire des surprises comme on en fait à la guerre.
Est-ce que je leur fais la guerre ?
Voilà les surprises que je fais. Je les jugerai comme un père.
Un homme avait deux fils. Et l'on sait comment les pères jugent.
Celui qui a fait sa prière peut lever l'ancre.
Pour la traversée de la nuit.

(Gilde du Livre.)

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège: rue Caroline 11, Lausanne



Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure :

{ Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Compensation maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à M. F. PETIT, RUE GOTTEZZA 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Le plus grand choix de caméras - Photo et Ciné

PHOTO des NATIONS

GENEVE

Place Longemalle et rue du Mont-Blanc 1

voyages et vacances gratuits en collectionnant les bons de garantie des

Pâtes de Rolle



Le cinéma à l'école

Appareils cinématographiques HEURTIER
Projecteur H.S.M. 60 - 16 mm sonore optique
reproduction sonore haute fidélité — grande luminosité — maniement très simple — possibilité de transformation en projecteur TRIFILM et reproduction sonore magnétique et optique.

Importateur et distributeur:

Ciné-Service Vallux Travers NE
Tel. (038) 9 63 30

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le.



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg/Neuchâtel/Jura Bernois : W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle